

1. Record Nr.	UNINA9910168755703321
Autore	Jérôme Wilgaux
Titolo	L'argument de la filiation : aux fondements des sociétés européennes et méditerranéennes // sous la direction de Pierre Bonte, Enric Porqueres i Gene, Jerome Wilgaux
Pubbl/distr/stampa	Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011 Paris : , : Editions Maison des sciences de l'homme, , 2014 ©2014
ISBN	2-7351-1860-6 2-7351-1683-2
Descrizione fisica	1 online resource (459 p.)
Collana	Mediterranee-Sud
Disciplina	306.83094
Soggetti	Kinship - Europe - History Kinship - Mediterranean Region - History Paternity - Europe - History Paternity - Mediterranean Region - History
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Description based upon print version of record.
Nota di bibliografia	Includes bibliographical references at the end of each chapters and index.
Sommario/riassunto	L'argument de la filiation est souvent invoqué par les anthropologues à l'appui des débats qui les opposent, au cœur de leur discipline, sur ce qui est donné, commun à l'ensemble des sociétés humaines, et ce qui est construit dans des contextes culturels particuliers. Quoi de plus « naturel », de plus « universel » en effet que cette relation filiative qui répond aux nécessités de la reproduction sexuée de l'espèce, invariant qui relève des mêmes évidences que la distinction des sexes ? Le présent ouvrage, présenté sous la forme d'un recueil de textes, réunit des spécialistes de différentes disciplines - anthropologues, historiens, juristes - qui explorent la manière, relativement convergente, dont la filiation est établie dans des sociétés, anciennes et modernes, situées autour de la Méditerranée. Ces sociétés, polythéistes ou relevant des trois grandes religions monothéistes nées dans cette aire, donnent à voir des agencements qui lient la filiation, et plus largement la parenté,

à la constitution de l'ordre social et cosmique. Des pratiques d'alliance de mariage dans la proximité consanguine brouillent le calcul de la filiation, la distinction des lignées paternelle et maternelle, celle de l'ascendance et de la descendance... Les récits d'origine aussi bien que la manière de dire le droit expriment les débats qui s'ouvrent ainsi et sous-tendent la définition des règles de prohibition de l'inceste. Ces débats sont renouvelés dans le contexte contemporain de développement des techniques de procréation assistée. Ils montrent que la définition et le calcul de la filiation n'interviennent pas seulement dans le champ particulier de la parenté, mais déterminent aussi la transmission intergénérationnelle des biens matériels et symboliques, ainsi que les identités et les statuts, éventuellement les titres politiques ; ils relèvent simultanément de la codification du droit.
